

Version améliorée de TRESOR en place le 13 octobre 2015

À TOUS LES EMPLOYEURS

Le 13 octobre prochain marquera la mise en place d'une version améliorée du site TRESOR dédié aux transactions entre Aon Hewitt, l'administrateur du régime et les employeurs pour ce qui est des cotisations. Lisez attentivement ce qui suit, car nous avons besoin de votre aide pour que la transition se passe bien.

Nouvelle version, même adresse : www.aoncanada.com/RRTAP

La nouvelle version du site sera encore accessible à partir de la page d'accueil du site d'Aon Canada. Bien entendu, l'information qui figure actuellement dans le site sera toujours disponible.

Des nouveautés dès le 13 octobre 2015, 8 h 30

Vous serez invité à accéder au nouveau site dès le 13 octobre pour y découvrir des nouveautés comme :

- Une navigation plus facile et intuitive à l'aide de navigateurs plus modernes, à votre choix :
 - Internet Explorer, version 9 ou plus
 - Mozilla Firefox, version 28 ou plus
 - Chrome, version 29 ou plus.
- La sécurité renforcée à l'aide de questions.
- Des changements de mot de passe aux 90 jours.
- La validation automatique des adresses avec Postes Canada.

Fermeture de TRESOR le 21 septembre à minuit

Afin de permettre le transfert à temps de l'information liée à l'administration du régime de retraite dans votre établissement vers le nouveau site, TRESOR sera fermé le 21 septembre à minuit et non accessible jusqu'au 13 octobre à 8 h 30.

Ce que vous devez faire

D'ici le 18 septembre 2015, minuit

- Veuillez transmettre et payer les cotisations liées au rapport mensuel d'août.
- Il s'agit du délai usuel et en cas de retard les frais administratifs habituels seront imposés.

D'ici le 13 octobre 2015, 8 h 30

- Prenez connaissance de l'information que vous recevrez d'ici là à propos du nouveau site.
- Téléchargez le navigateur de votre choix :
 - Internet Explorer, version 9 ou plus.
 - Mozilla Firefox, version 28 ou plus.
 - Chrome, version 29 ou plus.

Rapport mensuel d'août : d'ici le 18 septembre 2015 à minuit

Afin de faciliter le transfert de l'information actuelle vers le nouveau site, veuillez transmettre votre rapport mensuel du mois d'août d'ici minuit le 18 septembre 2015 à partir du site actuel TRESOR. Passé cette date, les frais administratifs usuels seront imposés, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter ce délai.

Rapport mensuel de septembre sur le nouveau site dès le 13 octobre

Vous pourrez commencer le rapport mensuel de septembre à partir du nouveau site dès le 13 octobre. Étant donné la nouveauté du site et le délai réduit, des mesures d'allégement sont prévues. Ainsi, vous aurez jusqu'au 27 octobre 2015 pour transmettre et payer les cotisations liées au rapport mensuel de septembre.

Prochaines étapes

D'ici la mise en place du nouveau site, vous recevrez tous les renseignements nécessaires pour en faire une utilisation intuitive et agréable!

Centre de contacts clients d'Aon Hewitt : 1 866 874-4069

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Centre de contacts clients d'Aon Hewitt.

Aon Hewitt

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
www.aoncanada.com/RRTP